Certificat de Compétence

Diagnostics Techniques Immobiliers

TECHNICERT attribue la Certification d'Opérateurs de Diagnostic Immobilier à :

M. DIMANNO Mario** sous le numéro de certifié **TC20-0057

TechniCert Référentiel de Certification PROC 800

Domaines Technique	***Arrêtés de référence***	***Date d'effet***	***Date d'expiration***
Gaz	Arrêté du 15 décembre 2011 modifiant l'arrêté du 6 avril 2007 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure de gaz et les critères d'accréditation des organismes de certification	30/12/2020	18/05/2022
Électricité	Arrêté du 2 décembre 2011 modifiant l'arrêté du 8 juillet 2008 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure d'électricité et les critères d'accréditation des organismes de certification	30/12/2020	18/05/2022
Termites □ **Métropole** □ **Outremer :**	Arrêté du 14 février 2012 modifiant l'arrêté du 7 décembre 2011 modifiant l'arrêté du 30 octobre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment et les critères d'accréditation des organismes de certification		
Amiante sans Mention	Arrêté du 25 juillet 2016 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs de repérages, d'évaluation périodique de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante, et d'examen visuel après travaux dans les immeubles bâtis et les critères d'accréditation des organismes de certification	30/12/2020	31/05/2022
Amiante avec Mention			
DPE sans Mention	Arrêté du 13 décembre 2011 modifiant l'arrêté du 16 octobre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant le diagnostic de performance énergétique et les critères d'accréditation des organismes de certification	30/12/2020	31/05/2022
DPE avec Mention			
Plomb sans Mention	Arrêté du 7 décembre 2011 modifiant l'arrêté du 21 novembre 2006 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs des constats de risque d'exposition au plomb ou agréées pour réaliser des diagnostics plomb dans les immeubles d'habitation et les critères d'accréditation des organismes de certification	30/12/2020	31/05/2022

Le maintien des dates de validités est conditionné à la bonne exécution des opérations de surveillance.

Les Alluets Le Roi, Le 29 décembre 2020
Sonia CZARNECKI
Directrice Générale

Accréditation N° 4-0624 Portée disponible sur ww.cofrac.fr